

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

|  |   |  |
|--|---|--|
| Seine-et-Marne<br>et<br>départements limitrophes | BUREAU ET RÉDACTION<br>Librairie E. LEMARIÉ<br>A DAMMARTIN-EN-GOËLE | Paris<br>et<br>les autres départements |
| Un an..... 3 fr                                  | ANNONCES la ligne . . . . . 20 cent                                 | Un an..... 3 fr. 50                    |

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

25 Mars — Un épouvantable accident se produit au Chesnay, près de Versailles. Une maison en construction s'écroule, ensevelissant sous ses décombres onze ouvriers, dont deux sont tués sur le coup, et neuf plus ou moins grièvement blessés,

— Un crime d'une rare audace est commis à Meaux. Une vieille femme de soixante-cinq ans, hôtelière rue de la Cordonnerie est assassinée dans la journée, par deux individus qui n'ont pu être retrouvés.

26 Mars — Une tempête très violente sévit sur les côtes de la Manche et cause plusieurs sinistres maritimes. — A Lille la force excessive du vent renverse une maison en construction, ensevelissant quatre ouvriers sous les décombres. Deux de ces malheureux sont tués sur le coup ; les deux autres sont blessés assez profondément, sans cependant que leur vie soit en danger.

— L'interpellation de MM. Pascal Grousset et Baron sur la mobilisation de l'escadre du Nord, et sur la politique extérieure du gouvernement donne lieu à une réplique très éloquent de M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, et se termine par un ordre du jour de confiance de 300 voix contre 111

27 Mars — Élections Sénatoriales — Dans Saône-et-Loire, M. Lucien Guillemant, député radical est élu. — Dans Seine-et-Oise, M. Bonnefille rép est élu.

— Un grand incendie détruit à Saint-Junieu, près de Limoges, trois importants immeubles occupés par une mégisserie et un dépôt de papiers. Les pertes sont évaluées à cent mille francs.

28 Mars. — Un épouvantable crime rappelant le sinistre drame dont Tropmann fut l'auteur, se déroule à Nassandres, dans le canton de Beaumont-le-Roger (Eure), Un bandit du nom de Caillard assassine les membres de la famille Leblund, comprenant le père, la mère, trois enfants et la belle-mère de M. Leblund. L'assassin est mis en état d'arrestation.

— La situation entre l'Espagne et les États-Unis devient de plus en plus tendue et donne lieu de craindre une rupture entre les deux puissances.

29 Mars — M. Félix Faure Président de la République, accompagné de M. Raubaud, ministre de l'Instruction publique, du général Hagron et de plusieurs membres de sa maison militaire visite l'École de droit et l'École de Médecine, où il reçoit un accueil enthousiaste.

— Un ahordage se produit au cours des manœuvres de l'escadre du Nord, entre le Croiseur *Friant* et le torpilleur

de haute mer l'*Ariel*, magnifique navire, qui est entièrement perdu.

30 Mars. — La Chambre est appelée à discuter les conclusions du rapport de M. Vallé, au nom de la Commission d'enquête du Panama. M. Viviani rapporteur, dans un éloquent discours, blâme la conduite tenue par M. Quesnay de Beaurepaire, procureur général, à l'égard des principaux coupables. Ce discours est vivement applaudi par la Chambre qui, à une grande majorité, en vote l'affichage.

31 Mars. — La Cour de Cassation est appelée à examiner le pourvoi formé par MM. Zola et Perreux, contre l'arrêt de la Cour d'assises de la Seine qui les a condamnés, le premier à un an de prison et 3,000 francs d'amende, le second à quatre mois de la même peine et 3,000 francs d'amende, pour diffamation envers le 1<sup>er</sup> conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris, à l'occasion du procès Esterhazy. Après l'exposé des motifs invoqués, la lecture du rapport et la plaidoirie de M. Mornard, avocat de MM. Zola et Perreux, M. Monau, procureur général clot le débat par une très belle péroraison, tendant à confirmer le jugement de la Cour d'assises. L'arrêt de la Cour sera rendu le 2 avril.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

Le Concours de Manœuvres de pompes de Dammartin, s'annonce sous les meilleurs auspices, et le comité d'organisation de ce concours animé du désir de donner à l'administration départementale un témoignage de son respectueux attachement, à offert à M. Francières, sous-préfet de Meaux, la présidence d'honneur de ce concours, que l'honorable représentant du gouvernement a accepté.

M. Hémar maire de la ville de Dammartin a été appelé à la présidence effective et M. Moreau, adjoint, à la Vice-présidence.

M. Adolphe Berger, en sa qualité de Lieutenant-Commandant la compagnie des sapeurs-pompiers de Dammartin, a été nommé Secrétaire-général. M. E. Lemarié, Conseiller municipal, administrateur de la Société des membres honoraires de la Compagnie a été désigné comme Vice-secrétaire. Les fonctions de Trésorier ont été dévolues à M. Lequin sergent-major et celles de Vice-trésorier à M. Chénevat Conseiller municipal.

Ont été désignés comme membres du bureau du Comité.

MM. L. Dupille, Conseiller Municipal.

|                |                |
|----------------|----------------|
| Michel,        | —              |
| Fourie,        | —              |
| Duru,          | —              |
| Dr Ach. Beuve, | méd. major.    |
| Gérard,        | sergent,       |
| Vermet,        | caporal,       |
| Francart,      | sapeur pompier |
| Giffart,       | —              |

— M. le docteur Studer, le zèle initiateur du projet de chemin de fer de Dammartin a eu ces jours derniers un long entretien avec M. l'Ingénieur en chef du département et M. l'Ingénieur de Meaux, auxquels il a exposé dans tous ses détails, son intéressant projet avec plans et devis à l'appui.

Après un minutieux examen des chiffres proposés, tant pour frais d'établissement de la ligne, que pour ceux d'exploitation, parts d'intérêts et d'amortissement du capital, prévisions du produit du trafic des marchandises et du mouvement des voyageurs, ces messieurs n'ont pu qu'applaudir à l'heureuse conception de ce projet et en ont reconnu l'exécution si réalisable qu'ils n'ont pas hésité à l'assurer de leur appui devant l'assemblée départementale qui se réunira dans quelques jours.

Cette démarche constitue donc un nouveau succès en faveur de la généreuse tentative du docteur Studer et il y a lieu d'espérer qu'en présence des résultats acquis, le Conseil général, appelé à contribuer pour une part à la dépense d'établissements de ce tronçon de la ligne de Meaux à Dammartin, n'hésitera pas à lui allouer ces subsides.

### SAINT-MARD

La fête communale de Saint-Mard, est fixée, comme les années précédentes, au Dimanche de Pâques et au lendemain, 10 et 11 Avril.

Cette fête que nous souhaitons de voir favorisée d'un soleil étincelant, comprendra de nombreux jeux et divertissements : Chevaux de bois, Tirs à la carabine, manèges de vélocipèdes, marchands forains etc.

A trois heures, sous la tente Petit, grand concert par la Fanfare l'*Avenir* de Saint-Mard ; à 9 heures, grand bal brillant et nombreux orchestre.

Lundi, continuation de la fête.

A 3 heures, bal d'enfants.

A 9 heures, Grand Bal, comme la veille.

### VILLENEUVE

Dimanche dernier, M. Derveloy, député de l'arrondissement de Meaux a rendu compte de son mandat à Villeneuve-sous-Dammartin, où une centaine d'électeurs étaient réunis, salle Leverdez.

L'honorable représentant a parlé des travaux de la chambre au cours de la précédente législature et des moyens proposés en vue de l'allègement des charges qui pèsent sur la population des campagnes, puis il s'est assez longuement étendu sur deux réformes qu'il préconise : La ré-

duction du service militaire à deux ans et l'application de l'impôt sur le revenu.

Cette conférence a donné lieu à diverses observations et s'est terminée sans incidents.

M. Derveloy s'est ensuite rendu à Moussy-le-Vieux et là, dans la salle Perrot, l'orateur a parlé de l'expédition de Madagascar, et du projet de chemin de fer du Bourget ou d'Aulnay les Bondy, — on ne sait pas encore au juste, — à Verberie par Senlis.

### JUILLY

On nous écrit.

On a procédé, Dimanche dernier, au tirage de la loterie autorisée, que les élèves de notre collège avaient organisée au profit des pauvres de Juilly et des communes voisines : Vinantes et Nantonillet.

Quelques incidents amusants ont agrémenté le tirage. C'est ainsi qu'un jeune abbé, maître d'étude, a gagné une superbe poupée. Notre gaie jeunesse n'a pas manqué de souligner de ses plus énergiques applaudissements cette aimable facétie du hasard.

A signaler quelques intermèdes par les professeurs et les élèves. La romance de *Magali* chantée en langue provençale par M. Bourbon professeur de septième ; *L'hydrothérapie comparée*, monologue dit par M. Brazillier ; un morceau joué avec les livres par l'élève P. Floquet et imitant le violoncelle à s'y méprendre ; *Les contrebandistas espagnolas*, très bien rendue par les élèves Ignard et Fletz. Le piano était tenu par M. Fumet dont le talent original s'est une fois de plus fait apprécier.

La recette a dépassé 3000 francs. Si nous sommes bien informé, M. G. Menier sollicité par nos jeunes gens,



Société d'histoire et  
d'archéologie de Senlis

Notice

19749

CB

1016

SHAS



0 000000 110167

aurait contribué généreusement à ce joli résultat, dont nos pauvres ne manqueront pas de se réjouir. Nous n'en sommes pas autrement surpris, sachant que rien de ce qui touche au sort des classes pauvres, ne saurait laisser indifférent le grand industriel de Noisiel.

Nous ne saurions assez louer les élèves du collège de leur généreuse initiative. Il ne nous déplaît pas de voir ces jeunes gens de bonnes familles s'intéresser au sort du peuple et faire ainsi l'apprentissage de leurs futurs devoirs de bons citoyens.

#### MAUREGARD

Des ouvriers Belges employés chez M. Boisseau, ont, pendant l'après-midi du 24 mars, été dévalisés dans la chambre qu'ils occupaient, de vêtements et de différents objets. La perte s'élève à 35 francs environ.

L'auteur de ce vol est inconnu.

#### MESNIL-AMELOT

La municipalité du Mesnil-Amelot se préoccupe activement de l'organisation définitive de son service public d'eau, et dans ce but, elle a décidé que les travaux d'établissement seront mis en adjudication à la date du Dimanche 24 avril prochain.

Cette adjudication comprendra trois lots ainsi composés:

##### 1<sup>er</sup> Lot

Réservoirs en tôle et fers les supportant. . . . . 5.900 fr. 00.

##### 2<sup>ème</sup> Lot

Tuyauterie, Robinetterie. Fontainerie, Branchements. . . . . 9.268 fr. 25.

##### 3<sup>ème</sup> Lot

Tranchées, Bâtiment du moteur, Tours des réservoirs. . . . . 7.867 fr. 10.

Le montant de ces divers travaux s'élève à la somme de 23.035 fr. 35.

#### SAINT-PAIUS

Quelques belges de la ferme de Noëfort s'étant attardés dimanche soir dans le débit de vins de M. Risbec, faisaient la sourde oreille aux injonctions du propriétaire de l'établissement, qui s'arma alors d'un bâton pour faire évacuer sa maison.

Une rixe s'engagea alors et le belge Velters ayant lancé une bouteille à la tête du sieur Risbec, celui-ci appliqua sur le bras de l'assaillant un vigoureux coup de gourdin qui contusionna le belge assez profondément. Après quoi les noctambules battirent en retraite sans mot dire.

— Nos confrères de la presse meloise racontent qu'un nommé Herbaut Louis-Adonis, charretier, ayant trouvé il y a quelques temps une broche en or qui avait été perdue quelques jours auparavant par la dame Vincent, épouse de l'instituteur de Méry-sur-Marne, venue à un mariage en cette commune, donna ce bijou à la veuve Lelong, en échange d'un verre d'eau-de-vie.

Cette indécatesse avant été découverte, procès-verbal a été dressé contre Herbaut et la veuve Lelong.

— Le belge Van Laëre, vacher à la ferme de Noëfort, revenait ces jours derniers d'Oissey, à huit heures du soir, en compagnie de son camarade Kestman.

Ils rencontrèrent sur la route plusieurs jeunes gens de Saint-Paius qui s'en allaient à la fête de l'étang de Rougemont.

L'un d'eux Alphonse Hergot, s'arrêta à causer avec les belges et s'étant attardé quelque peu, son frère, Léon, ne le voyant pas revenir, supposa que les belges se querellaient avec lui, et, sans autre motif, retourna vers eux et

porta plusieurs coups de poing à Van Laëre.

Procès-verbal a été dressé contre l'agresseur qui a fait des excuses un peu tardives.

#### MITRY-MORY

La Société de Secours-Mutuels de Mitry-Mory vient de publier le compte-rendu de ses opérations de l'année 1897, qui se résume ainsi :

Le capital social s'élevait au 31 Décembre 1896 à la somme

de . . . . . 21.920 fr. 46

Il a atteint à la fin de l'année 1897,

le chiffre de . . . . . 23.489 fr. 73

Les recettes de l'exercice 1897 ayant été de . . . . . 2.983 fr. 90

Les dépenses de . . . . . 2376 fr. 05

Il en est résulté un excédent de . . . . . 607 fr. 85

La Société de Secours-Mutuels de

Mitry-Mory, si paternellement administrée par MM. Champs, président,

Bègue, secrétaire, et Lefèvre trésorier

comptait au 31 Décembre dernier :

34 membres honoraires.

105 — participants

42 — participantes

18 — agrégés

169 membres au total.

Cette Société compte six pensionnaires, jouissant d'une retraite de 50 francs.

#### CLAYE-SOUILLY

Clain Louis, dit Monaco journalier, âgé de soixante-quatre ans, n'en est pas moins un peu intéressant personnage, qui vient d'avoir à rendre compte au tribunal correctionnel de Meaux de certain acte immoral commis en présence de deux petites filles.

Clain donne pour excuse qu'il était en état d'ébriété et que n'ayant subi jusque là aucune condamnation, il

compte sur l'indulgence du tribunal.

Cette circonstance atténuante vaut à Clain 4 mois de prison et 16 francs d'amende avec application de la loi Béranger.

#### MONTAGNY-ST-FÉLICITÉ

Mercredi dernier, un grave accident s'est produit dans une carrière, près du chemin de Montagny à Baron. Un nommé Loury, ancien menuisier à Ermenonville, était occupé à briser des pierres; il était aidé par une femme qui les faisait rouler jusqu'à la route.

Tout-à-coup en déplaçant un des blocs, celui-ci s'abattit sur elle en faisant dégringoler toute une série d'autres pierres sous lesquelles la malheureuse se trouva ensevelie.

Loury la dégagea aussi vite qu'il le put; mais la femme ne put se relever. Elle avait un bras et une jambe brisés, une épaule abimée et de nombreuses blessures à la tête au visage d'où le sang s'échappait en abondance.

Elle fut transportée à l'hôpital d'Ermenonville, où le docteur Grautelet, lui fit les pansements nécessaires.

Son état est grave, *Journal de Senlis*

#### MARCHÉ DU 26 Janvier 1898

##### Dammartin

Pain. . . . . 0.40 le kilo.

Beurre. . . . . 3.80 »

Œufs . . . . . 6.00 le cent

##### Claye-Souilly

Pain. . . . . 0.38 1/3 le kilo.

Beurre. . . . . 3.60 »

Œufs . . . . . 10.00 le cent

#### FAITS DIVERS

##### Encore la fin du monde !

Le 13 novembre 1899, à trois heures neuf de l'après-midi, notre pauvre monde aura cessé d'exister. C'est

du moins ce qu'annonce M. Rudolf Falb un savant astrologue autrichien. Comme si la petite fête ne pouvait pas reculer d'un an, au moins, après la clôture de l'Exposition de 1900.

#### Au pôle Nord en chemin de fer.

Tel est le rêve caressé depuis plusieurs mois par un ingénieur californien. M. J. K. Mulkey, lequel serait, nous assurent les journaux d'Amérique, à la veille de mettre son projet à exécution.

Il fait construire en ce moment une locomotive d'un type absolument nouveau. Elle est, en effet, destinée à marcher sur la glace, même la plus rocailleuse, et dans ce but les roues sont munies de dents, et l'avant, orné d'un éperon comme un navire de guerre, pourra, dit, l'inventeur, éventrer tous les obstacles.

Cette locomotive mesure huit mètres de long sur trois de large. Elle ne marchera pas au charbon, mais au gaz, et comporte trois cylindres, ce qui lui permettra de remorquer une demi-douzaine de wagons Pullman et quarante mille kilos de marchandises. Grâce à un ingénieux mécanisme, le train de M. Mulkey gravira sans peine des rampes de 90 degrés!

Le nouveau moteur sera prochainement terminé. Si les essais qui doivent se faire au Canada, entre Victoria et Dawson City donnent satisfaction à l'ingénieur californien, le départ pour le Pôle aura lieu avant la fin de l'année.

#### Féminisme et assistance.

Le féminisme a le vent en poupe. Il réussit partout, jusque dans les assemblées les plus graves.

Samedi, le conseil supérieur de l'assistance de Paris a émis un vœu dont la portée sociale peut devenir grande.

Il a demandé que les femmes fussent appelées à faire partie des commissions qui administrent les établissements publics de bienfaisance. Désormais, si les hommes sont courtois et intelligents, ils tâcheront de faire une place — ou plusieurs — aux femmes dans la surveillance et la direction des hospices, des hôpitaux. Ni les malades ni les vieillards ne se plaindront de l'intervention de ces nouveaux administrateurs.

#### Poisson d'Avril

Quelle est l'origine de cette plaisanterie absurde, qui paraît avoir des tendances à disparaître, en dépit des éditeurs parisiens dont les publications plus ou moins spirituelles : lettres de faire part, images et autres sujets à mystification, inondent les vitrines des libraires et des papetiers ?

Les érudits ont fourni sur cette coutume singulière, plus de vingt versions qui ne paraissent pas suffisamment concluantes. Ce qui n'est pas douteux, nous dit l'un d'eux, c'est que toute l'Europe connaît la facétie du 1<sup>er</sup> Avril.

Où est le temps où dans la matinée du premier Avril, les épiciers voyaient défilé dans leur boutique des quantités de bonnes naïves demandant deux sous « d'huile de cotrets », un quarteron « d'œufs de coq », une once « d'esprit malin », un flacon « d'huile à effacer les tâches », où le jeune saute-ruisseau faisait le tour de la ville à la recherche du « code des lois futures, » où l'apothicaire était sollicité de fournir un flacon « d'extract de corde de pendu » un pot d'onguent de momie sèche » deux sous « de poudre de Patagon ». Où

sont les jours où le jeune apprenti ébéniste parcourait les ateliers pour demander « la varlope à renfler le bois » ou enfin le naïf typo courait à la recherche de la « pierre à aiguïser le composteur ».

De nos jours, l'esprit des jeunes gens et des jeunes filles est assez éveillé pour n'avoir plus besoin d'être mis à l'épreuve par ces sottes plaisanteries, qui pendant plusieurs siècles firent la joie des plus grands. On est moins naïf c'est incontestable, mais est-il certain que ce soit réellement un progrès au point de vue social ?

#### HORTICULTURE

##### Fruits à Cidre de Floraison Tardive

Pour qu'une variété de fruits à cidre soit cultivée avec avantage, il faut d'abord que le fruit soit de bonne qualité, c'est-à-dire que le sucre, le tanin, les matières pectiques, l'acidité existent en proportions convenables, que le parfum soit bien développé et que le fruit soit agréable au goût; mais il faut aussi que l'arbre soit vigoureux et fertile, car il ne suffit pas d'avoir quelques bons fruits, il faut en avoir beaucoup.

Une des causes qui influent le plus sur la fertilité des pommiers à cidre est leur époque de floraison. Le pommier présente, en effet, sur la vigne et sur les autres arbres le grand avantage de voir sa floraison se prolonger, suivant les variétés, souvent pendant plus de cinquante jours. Commencant généralement en avril, la floraison se poursuit toujours jusqu'en juin, ainsi que le montrent les dates extrêmes que j'ai observées ces dernières années: en 1896, du 22 avril au 15 juin; en 1895, du 27 avril au 18 juin; en 1895, du 4 mai au 5 juin; en 1894, du 10 avril au 12 juin.

Presque tous les ans surviennent tôt ou tard, jusque vers le 15 mai, des

gelées qui compromettent gravement la récolte des arbres qui sont alors en fleurs. Tout le monde a encore présents à la mémoire les immenses dégâts occasionnés l'année dernière par les gelées des 13 et 14 mai. Sans doute, ces terribles gelées printanières ne se renouvellent pas tous les ans, mais elles sont néanmoins assez fréquentes, puisqu'il suffit de remonter à 1892 pour constater des dégâts similaires causés à nos arbres par les gelées de la semaine sainte et dont ne souffrirent aucunement les arbres de dernière floraison.

Il est donc nécessaire de greffer un grand nombre d'arbres de variétés de végétation tardive. De cette façon les mauvaises récoltes des fruits et du cidre ne présenteront plus les écarts énormes constatés d'une année à l'autre; leur commerce deviendra plus facile dans les grands centres, à Paris principalement, où le consommateur ne peut s'expliquer les fluctuations des cours et ne peut se résoudre à payer le vrai cidre 25 ou 30 francs l'hectolitre après l'avoir eu à 12 ou 15 francs l'année précédente. L'intérêt des producteurs de cidre est donc d'arriver à obtenir chaque année une récolte à peu près régulière. Le meilleur moyen d'y arriver est de cultiver et de soigner convenablement le plus grand nombre possible d'arbres dont la floraison a lieu lorsque les gelées de printemps ne sont plus à craindre.

E. Ragaine.

Le Préfet de X... est mandé par le Ministre de l'Intérieur, qui l'interpelle vivement.

— Pourquoi n'avez-vous pas suspendu le maire de Brélan la-Forêt ?

— Que lui reproche-t-on ?

— On l'accuse d'être l'homme de paille du député réactionnaire.

— Ah ! monsieur le Ministre, si c'était un homme de paille, il y a longtemps que son Conseil Municipal l'aurait mangé.

SEMOIRS DE GRANDE CULTURE  
ET DE JARDINAGE

Anc<sup>ne</sup> Mon **BOULANGER**  
à Saint-Mard (S.-&-M.)

Semoir Perfectionné  
Système **GABAUT** (déposé)

Librairie-Papeterie **E. LEMARIÉ**

VIENT DE PARAITRE

**L'ANNUAIRE COMMERCIAL**

ADMINISTRATIF, AGRICOLE  
et INDUSTRIEL du DEPARTEMENT  
de Seine-et-Marne.

PRIX . . . . . 4 fr.

En vente à la librairie **E. LEMARIÉ**  
à Dammartin.

PRIME musicale gratuite  
**PIANISTES** Lecteurs de la  
*PETITE GAZETTE*  
Découpez ce bon et envoyez-le, avec votre  
adresse, à M. BAIJUS, éditeur à Avesnes-le-  
Comte (Pas-de-Calais): vous recevrez *gratis*  
et *franco*, un joli morceau de musique pour  
piano.

Dépôt des encres:

Noires et de couleurs des marques:

**Mathieu-Plessis**

Ville de Paris

Antoine — Maurin, etc.

5, 10, 15, 20, 25 centimes le flacon.

**TIMBRES EN CAOUTCHOUC**

en tous genres  
depuis 0 fr. 20 la ligne

Pour acquit, Duplicata, Annulé,  
Reçu, etc. Avec monture nickelée :  
50 et 60 cent.

Timbres de poche av. boîte de fantaisie  
métal nickelé, dep. 50 cent.

Timbres dateurs à changement  
automatique, dep. 5 francs.

Plaques de portes, Cachets gravés  
pour la cire, Plaques de bicyclettes.

**Cartes cyclistes**  
des Environs de Paris

éditées par la Maison **TARIDE**

5 0/0 remise au compt. s' les prix marqué

Chantier-Docks de la Gare de  
**DAMMARTIN-JUILLY**

**L. DESCHAMPS**

en face la gare à Saint-Mard

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100<sup>ks</sup>

Grosse Gaillerie française 1/2 gras  
sans fumée 1<sup>re</sup> qualité. . . . . 3.50

Grosse Houille Charleroi, 1/2 gras  
sans fumée, 1<sup>re</sup> qualité (tous gros  
morceaux sans aucune fine). . . . . 3.80

Gailletin de même qualité . . . . . 4 »

Têtes de moineaux livées, 1<sup>re</sup> qualité. 3.70

Boulets ovoïdes pr chauffage économ. 3 »

Anthracite anglais, 1<sup>re</sup> qualité. . . . . 5.50

Charbon de forge (noisettes). . . . . 2.80

Coke de gaz n° 0 . . . . . 1 hectolitre . 1.60

Charbon industriel et Briquettes,  
depuis 24 fr. 50 les 1000 kilos en gare.

**CADEAU-PRIME** Tout achat de  
1,000 kil. au chan-  
tier donne droit à un joli dessous-de-plat à  
pied en métal, émaillé, vert-clair, décoratif  
et préservant la nappe de toile cirée.

Sable de rivière, Caillou, Meulière,

Gravier et Mignonnette pour jardins

Briques blanches, rouges et réfractaires.

Chaux vive et Chaux hydraulique.

Ciments et Tuyaux en grès.

Tuiles, Poteries, Chaperons de murs

Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs).

Fers de tous les profils.

Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb

Grillage galvanisé, Ronces, Fils, Poteaux

Pointes. . . . depuis 1 fr. 35 le paquet.

Pelles acier fondu, bout trempé. . . 1.10

Bêches, Louchets, 1<sup>re</sup> qual. garant. 4 »

Fourches à cailloux, 9 dents . . . . . 7.50

Fourches et crocs à fumier, 4 dents. . . 2.75

Fourches à bêcher, 4 dents. . . . . 3.80

1<sup>m</sup>65 1<sup>m</sup>80 2<sup>m</sup>10

Fourches à soie, 2 dents 1.40 1.60 1.75

— 3 dents 1.90 2 » 2.20

Rateaux, Poulies de puits, Boulons

Seaux solides, tôle galvanisée . . . 1.00

Seaux d'écurie, — — . . . . . 3.20

Arrosoirs, Lessiveuses.

Tuyaux, Gueules-de-loup.

Bois de construction : Chêne et Sapin

Planches brutes et rabotées. Moulures

Planches de Lorraine, 2<sup>e</sup> choix, la p. 2.10

Vente en détail aux prix du gros

Directeur-Gérant **E. LEMARIÉ**

Imp. **E. LEMARIÉ** à Dammartin

